

MARCEL NOPPENY

LA PENTAPOLE DE LAURENTVILLERS

APERÇU HISTORIQUE
SUR LES LOCALITÉS ALIZONTIENNES DE
LORENTZWEILER-BOFFERDANGE-HELM-DANGE-
HUNSDORF-BLASCHETTE



Editions S.E.L.F. - Luxembourg

1953

Du même auteur :

POÉSIE

Le Prince Avril

Paris, Messiaen, 1907

De Myrrhe, d'Encens et d'Or

Luxembourg, Floréal, 1909

Signes sur le Sable

Luxembourg, Éditions S.E.L.F., 1949

HISTOIRE

Voix étrangères

Luxembourg, Buck, 1909

Luxembourg 1830. La Révolution belge et la Presse luxembourgeoise

Luxembourg, J. Beffort, 1930

Des Lions de Rémont aux Lions de Trémont: Histoire d'un Hôtel de Ville

Luxembourg, J. Beffort, 1932

... à Luxembourg, autrefois ... 1^{er} et 2^{me} volume

Luxembourg, J. Beffort, 1936-1938

Contre eux

Luxembourg, Éditions du RAPPEL, 1953

TOURISME

... en Luxembourg, aujourd'hui ...

Éditions S.E.L.F., Strasbourg, Imprimerie nouvelle, 1935

Tourisme bimillénaire

Luxembourg, Édition du Livre du Centenaire, 1939-1948

BIOGRAPHIE

Fresez paysagiste et son Époque

Luxembourg, P. Linden, 1932

L'Œuvre multiple de Nicolas Liez

Luxembourg, P. Linden, 1933

Victor Hugo dans le Grand-Duché de Luxembourg

Luxembourg, Éditions S.E.L.F., 1948

BEAUX-ARTS

Les Collections d'Art de la Ville de Luxembourg: Le Musée Pescatore;
La collection Lippmann

Luxembourg, Éditions S.E.L.F., 1949

DIVERS

Les dix Plaies de la Route

Luxembourg, Éditions S.E.L.F., 1950

Le Legs de la Haine (nouvelle)

Luxembourg, Éditions S.E.L.F., 1952



*Vue générale des localités de
Lorentzweiler, Helmdange et Bofferdange
prise du côté de Lintgen*

Lorentzweiler et ses Sections

Aperçu historique.

BIEN que je ne sois Bofferdangeois que d'adoption, archiviste que d'occasion et, malgré une licence universitaire, historien qu'en amateur, mes concitoyens de Lorentzweiler ne m'en ont pas moins fait l'honneur de me demander un court aperçu de l'histoire de leur commune. Tâche d'autant plus périlleuse, que je me trouve « en présence d'une absence » regrettable de documents et de travaux antérieurs.

« Regrettable » est façon de parler. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire ou très peu, et Lorentzweiler et ses diverses sections sont des localités aussi paisibles d'aspect et de fait, que la doux-coulante Alzette qui les arrose à distance. Il n'est que naturel qu'elles se soient adaptées au calme et apaisant décor que leur font l'herbeuse plaine où elles s'étalent et les molles hauteurs boisées qui les dominent. Car ce « Fond de Mersch », ainsi que nos pères nommaient la pittoresque et copieuse vallée qui s'étend jusqu'au-delà de l'ancienne Marisca, est vraiment l'un des lieux de notre pays les plus représentatifs de son enviable équilibre et de sa médiocrité heureuse.

Temps préhistoriques et primitifs.

Aussi, j'estime que rien n'est fallacieux et trompeur comme l'histoire, laquelle sert surtout à échafauder des hypothèses destinées à s'écrouler après plus mûr examen. Je m'en tiendrai donc à quelques généralités dûment reconnues, agrémentées de suppositions dues à autrui. La seule que je hasarderai personnellement et avec les réserves d'usage, sera d'attribuer à la commune de Lorentzweiler-Helmdange-Bofferdange-Hunsdorf-Blachette, cette pentapole au petit pied, une origine se perdant dans la nuit de la préhistoire. Cela, à cause de la découverte assez récente, faite par notre concitoyen J.-P. Wantz, au lieu dit « op dem Kollen », d'un témoin datant de l'âge de la pierre — un silex en parfait état, dont il fit, par mon intermédiaire, don au Musée national. Hypothèse que ne dément pas, d'ailleurs, bien au contraire, la principale attraction touristique de l'endroit: la « Fauteféls », excavation naturelle mais agrandie, où il n'est pas invraisemblable que se soit, en son temps, abrité un homme des cavernes contemporain de celui du Néandertal ou de Crô-Magnon!

Mais mettons que je n'ai rien dit, afin que la science officielle et diplômée ne « me tombe pas dessus » avec unanimité!

Passons les « âges » successifs, les millénaires, et les siècles qui en forment l'appoint. Nous voici à l'époque qualifiée de « romaine », bien qu'il soit plus exact de l'intituler « gallo-romaine ». Car je ne crois guère à une immigration en masse d'éléments venus du Capitole ou de l'Aventin, mais plutôt à un assez rapide métissage celto-latin qui se fit sur place....

Donc, nous trouvons dans le « Luxemburgum Romanum » de Wiltheim l'assurance que la localité, qui devait plus tard être vouée à saint Laurent, était d'une certaine importance longtemps avant l'introduction du christianisme dans notre pays. L'auteur signale, en effet, la découverte, en cet endroit, d'un autel « payen » — selon le terme consacré, encore en vogue chez nous — représentant sur ses parois, en ronde bosse, Hercule, Cérès, Vénus et Mars. Monument d'un genre assez coutumier dans nos parages, puisqu'il ne semble qu'une réplique de celui d'Amberloup (Luxembourg belge) prétendument depuis 1828 au Musée national, et de celui de Berdorf (soubassement du maître-autel de l'église paroissiale). Inutile de relever que, pour ce qui en est de l'autel « payen » qui nous intéresse spécialement, l'indifférence, en la matière qui, depuis toujours, a distingué nos autorités, a laissé se perdre ce témoignage d'autrefois, momentanément sauvé, à l'orée du 17^e siècle, par les pères Jésuites de Luxembourg, conservateurs transitoires des vestiges de notre passé.

Sans doute, cette preuve monumentale de l'existence, au lieu de sa découverte, d'une population déjà nombreuse et sensible à un art avancé, a-t-elle dicté à deux historiens luxembourgeois, Eberhard et

van Werveke, l'hypothèse d'un temple « payen », ayant précédé, là où s'érige actuellement l'église Saint-Laurent, le premier sanctuaire chrétien, dont il sera parlé plus loin.

D'autres preuves d'ailleurs ont été trouvées d'une présence gallo-romaine. J'ignore si notre Musée national en est l'actuel détenteur. Le fait est qu'il y a une quinzaine d'années, on a découvert, venant s'ajouter à des reliques antérieures, entre autres, au lieu dit « Dauschkaul », lors du captage d'une source, des débris assez abondants de



Château de Bofferdange
appartenant à M. Marcel Noppeney.
(Construit vers 1830 sur les plans de l'architecte Eydt.)

poteries datant du deuxième ou troisième siècle, à moins qu'elles ne soient de l'époque paléolithique. (Voyez Glozel.) J'ai trouvé moi-même ou, plutôt, on a trouvé chez moi, alors que je faisais établir le miroir d'eau, plus tard détruit par les Allemands, une boucle de ceinturon en bronze, celle-là essentiellement romaine, qui aurait incontestablement trouvé sa place au Musée — après ma mort —, si les barbares modernes n'avaient pas préféré se l'annexer, avec tout le restel

De l'époque gallo-romaine à l'époque franque, la transition s'est faite par le vide. Comme partout où l'élément germain a passé, cette époque s'est exprimée, tout d'abord, par la dévastation systématique et la destruction radicale de tout symptôme de culture précédente.

Rien ne subsiste plus, sinon de rares ruines, de la civilisation gallo-romaine dans la contrée alizontienne, pourtant peuplée et animée, au troisième siècle, autant que de nos jours, à en croire le poète Ausone et les débris qu'on y rencontre. D'autre part, la seule preuve « constructive » du passage des Francs par notre contrée que nous puissions invoquer, est la trouvaille, qu'en septembre 1861, alors que l'on construisait la ligne dite du Nord, firent les ouvriers creusant la tranchée du chemin de fer. M. Grenier, ingénieur en chef de la Compagnie du Guillaume-Luxembourg, adressa à ce sujet au Gouvernement un rapport concernant la découverte au lieu dit « Cleck » de sépultures antiques « vraisemblablement gallo-franques ». Il s'agissait de deux squelettes, assez fragmentaires, enfouis dans le sol à une profondeur moyenne et entourés d'objets divers: un glaive à deux tranchants, une hache d'armes, une balance monétaire (?), une bourse en métal, des fragments métalliques de boucliers, de lances et de seaux (?), auxquels adhéraient encore des bribes de bois et, en outre, une coupe en verre. » La composition de ce mobilier mortuaire est spécifiquement indicatrice et je n'en dirai pas plus...

Le moyen âge.

De la période gallo-franque, succédant à l'invasion, des plumes plus autorisées que la mienne en ont fait ailleurs l'histoire, puisque, aussi bien, l'histoire paroissiale se couvre avec l'histoire que je dirai municipale. Il fallut attendre l'apparition, assez tardive dans nos contrées, du christianisme, pour qu'avec le moyen âge « énorme et délicat », une civilisation nouvelle peu à peu s'installât et triomphât. Qu'il me suffise de relever ici, que mon distingué collègue de l'Institut Grand-Ducal et de la « Commission des Sites et Monuments », M. l'abbé K.-M. Staud, dans son intéressant ouvrage sur les « Monuments d'Art du Diocèse de Luxembourg », et M. l'abbé C. Wampach, dans sa remarquable « Histoire de l'Abbaye d'Echternach » (voir aussi M. l'abbé Kirsch dans « Ons Hémecht »), établissent, d'après le « *Liber Aureus* » d'Echternach — encore un objet luxembourgeois parti pour l'Allemagne sans esprit de retour bien que dans d'autres conditions! — qu'il existait sur l'emplacement de l'église actuelle, avant l'année 867 mentionnée dans ce Livre d'Or, une église dédiée à saint Laurent.

Le fait est que, peu après l'arrivée sur les bords de la Sûre de l'apôtre du Northumberland, l'agglomération actuelle, Lorentzweiler et sa banlieue, fut, à en croire l'historien Bertels et divers, « donnée en don » par ses propriétaires, un seigneur franc du nom de Ladvinus ou Radovinus et sa femme — ou sa fille, on n'est pas très fixé — Bertinde ou Bertsinde, à l'abbaye d'Epternacum, récemment fondée. Cela se passait vers l'an 750. Quatre ou cinq siècles plus tard, en 1128 ou 1228, une « bulle papale » astreignait à un pèlerinage

annuel le troisième vendredi après la Pentecôte, à l'abbaye d'Altmunster de Luxembourg, les fidèles de la paroisse de Saint-Laurent.

Toponymie.

Ici, je me permettrai, au sujet de ce bienheureux, une digression concernant une thèse que je défends depuis plus de cinquante ans. J'estime que, dans un pays de tradition aussi essentiellement catholique que le Luxembourg, l'incidence de localités porteuses d'un nom de saint, est chose étrange. Dans tous les pays d'origine latine, en France, en Belgique et même dans maints pays plus ou moins germaniques, le nombre de villes et de villages ainsi dénommés est considérable. Seuls les Luxembourgeois semblent vouloir boudier leurs saints, pourtant patronaux et tutélaires, et c'est ainsi que Lorentzweiler, qui s'est toutefois, pendant un temps très court, appelé « Sankt Lorenzweiler », n'a pas conservé ce titre. Apprécions ici l'initiative du gouverneur et historien de la Fontaine, qui semble ne pas avoir été hostile à une traduction par « Laurentvillers », et celle de M. l'abbé A. Schiltz, ancien curé de la paroisse, actuellement doyen de Mersch, qui datait de Saint-Laurent les lettres qu'il eut l'occasion de m'adresser. Je regrette qu'aucun de ces deux noms ne soit venu doubler, comme « Larochette » pour « Fels », ou « Septfontaines » pour « Simmern », et combien d'autres, le nom germanique de Lorentzweiler.

Puisque nous en sommes à la toponymie — je demande pardon aux toponymistes diplômés, d'avoir pris la liberté d'envahir leurs plates-bandes —, ajoutons que, d'après de la Fontaine et d'autres, Lorentzweiler, en tant que dépendant d'une localité, depuis disparue, du nom de « Waldingen », aurait été « Weiler » tout court (francisé en Wilre, d'après feu mon ami Depoin et selon quelques chartes), exclusivité que, toutefois, Abweiler lui dispute. ... Quant à Waldingen l'évanouie, le même gouverneur de la Fontaine, comme la plupart des étymologistes luxembourgeois très porté sur les noms propres, fait dériver ce nom, non comme on pourrait l'admettre, vu la proximité du Grengewald, de « Wald » = la forêt, mais d'un certain « Waldo » ou « Waltuno », ayant habité ces lieux. ... Tout comme il attribue le parrainage de Bofferdange à un très incertain « Bovo », prononcé à l'allemande, « Bovo ». ... C'est possible, somme toute, mais je trouve, pour mon humble part, qu'on a un peu trop souvent chez nous recours à la ressource patronymique. ... Cela d'autant plus, qu'en l'espèce, Bofferdange s'est écrit Boufferdange pendant tout le moyen âge et au-delà.

Cependant voici « Hunsdorf » à qui on laisse le choix entre « Hunne » = le géant, « Hune » = le Hun, en considération du problématique passage d'Etsel dit Attila, « hün » = die Glut = la flamme, d'où « hüns » = le luminaire, le soleil (Schliep dixit), « hun » = le nain (idem), « hun » = la mort, d'où Hunsdorf, littéralement

« le cimetière » (idem), etc. ... Voici « Blaschette », qui devrait son nom au verbe allemand « blasen », pour se trouver exposée, sur les hauteurs séparant le bassin de l'Alzette de celui de l'Ernz, à tous les vents. S'il s'agit plus particulièrement du vent d'Est et de sa fâcheuse réputation, ainsi que d'une certaine acception du mot en question. l'hypothèse ne me semble pas démunie de vraisemblance! Mais pourquoi le moyen âge s'évertue-t-il à écrire « Blanscheid »? Voici encore Lorentzweiler! Selon Schliep, il provient non de saint Laurent, mais de « Laurenti » ou « Lorenziu », qui veut dire « Sigfrid » (sic!). Mais le même Schliep l'a aussi mis en corrélation avec la Lorelei et, étant donné que « Lure » ou « Lore » veut dire « der Trug » = la tromperie, le mensonge (Lüge), voilà l'explication de « Fauteféls », « fauteln » voulant dire tromper, tricher, toute trouvée. ... Ah! L'étymologie est une belle chose. ... Et ici je cite encore mon auteur, car, vraiment, c'est trop beau: Un M. Wachter, auteur d'un « Glossarium germanicum », s'amuse à faire dériver « Helmdange » du mot « Helm ». avec les considérations suivantes: « Helm » = casque = galea = le toit; vu que « Helm » dans cette acception ne provient pas du verbe « haljan » ou « hallan » = hehlen (cacher, dissimuler), mais bien du verbe « huljan » ou « hyljan » = tegere = velare = operire, et que, dans ce sens, « Helmding » se traduit littéralement par « toit »....

C'est simple, clair et logique! Mais il fallait y penser....

« Cheval » vient de « hippos » sans doute,
Mais il faut avouer aussi
Qu'à venir de là jusqu'ici
Il a changé beaucoup en route....

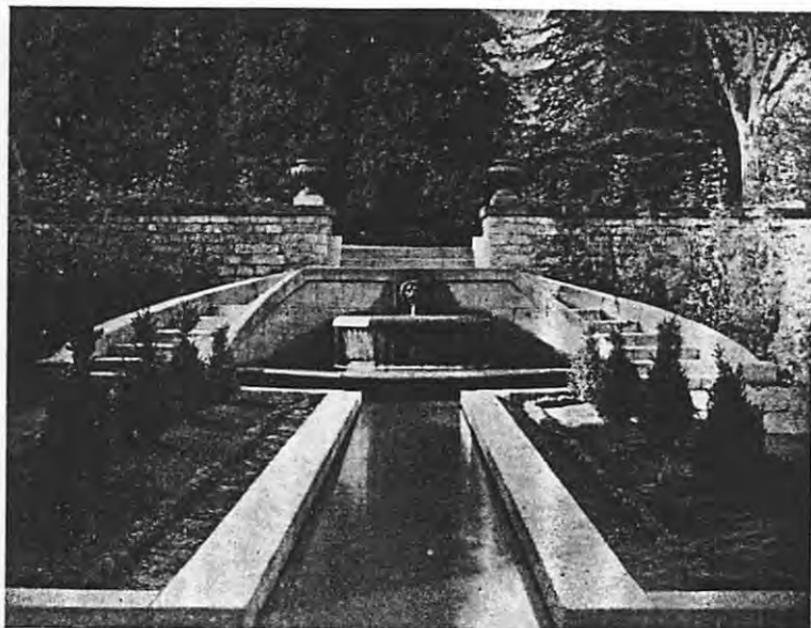
Quant à l'écart d'Asselscheuer, qui vient en droite ligne de Assel = Æssel = Æs = Ochse = bœuf, cela veut dire « La grange aux bœufs », ce qui est déjà plus compréhensible, bien que M. Schliep voie dans « Assel » l'équivalent de « Esel ». ...

Ajoutons encore que le l'eu-dit « Kollen », quoique sur une hauteur, n'a rien à faire, d'après les toponymistes les plus chevronnés, avec « colline », mais descend en droite ligne du « Mont Calvus » = mont chauve, ce à quoi Moussorgsky ne se serait certes pas attendu....¹⁾

¹⁾ Je n'ai pu obtenir des renseignements précis concernant les désignations des hauteurs, des cours d'eau et de nombreux lieux-dits, et ma compétence s'arrête, en matière cadastrale, à la compréhension, très superficielle, des extraits qui me concernent. Je dois aux « Publications » (passim) les indications suivantes: Limites géographiques de la commune: au sud la Karneschbâch, au nord la Kasselterbâch et la Lembâch et les hauteurs de la Héderschléd, à l'est les hauteurs de Blaschette et à l'ouest l'Alzette. J'y ai appris en outre que la Colmeschbâch traversait le Schwanental (comme « Val aux Cygnes » ferait bien!), que la Colsbâch s'appelait autrefois Merlebâch et que la Glabâch coule entre Lorentzweiler et Lintgen. Mais il m'a été impossible d'apprendre le nom du cours d'eau qui alimente mes étangs, pour passer ensuite sous un ponton des chemins de fer et s'aller jeter dans l'Alzette à 800 mètres de mon habitation.

Le moyen âge (suite).

Après ce hors-d'œuvre étymologique, retournons à l'année 750, quand l'abbaye epternacienne devint maîtresse des lieux. C'est elle qui désigne le desservant de l'église Saint-Laurent (en 866, cependant que Hunsdorf figure, sous le nom de Hunzilinesthorph, déjà dans un texte de 853), lequel reçoit le tiers de la dime qu'elle prélève, en sa qualité de propriétaire foncière, par l'intermédiaire de son «avoué», le seigneur de Heisdorf, qui, lui, en garde un autre tiers. Les habitants ne sont que de simples usagers de condition servile, autrement dits des *serfs*. D'autre



*Miroir d'eau dans le parc de Monsieur Marcel Noppeney
détruit par les Allemands*

part, écrit de la Fontaine, divers fiefs sont détachés de la seigneurie et il résulte de cartulaires (voir plus loin), que, dans la suite, d'autres abbayes, principalement Saint-Maximin qui d'ailleurs possède Hunsdorf, l'abbaye de Munster et celle de Bonnevoie, ont des droits tout au moins financiers sur certains habitants. De même que le sire de Meyesbourg, de qui dépend Blaschette, et nombre d'autres familles nobles ou bourgeoises de la ville et du pays, qui ne semblent pas toujours répugner à faire de l'usure. ... A quoi je suppose que peut-être «le haut command», resté prévôtal d'après de la Fontaine (juridiction prévôtale de Luxembourg), mettait de temps à autre bon ordre?

Temps modernes.

Ne m'en demandez pas davantage et adressez-vous à mieux renseigné que moi, si vous voulez avoir quelques lumières qui vous permettront de sortir des complications de la féodalité, pour arriver à la simplification relative des temps modernes. J'avoue donc mon incompétence en la matière et mon ignorance. Car, sauf les textes multilingues — latin, français, allemand — des actes et documents divers, rapportés dans les « Publications » et qui ont trait pour la plupart à des affaires personnelles et à des événements familiaux, je n'ai rien trouvé qui puisse intéresser la communauté de l'époque. autrement que par ceci, que, « du particulier, on peut juger au général ». D'ailleurs, Lorentzweiler et son actuelle séquelle de sections ne sont guère cités dans ces papiers. Ces lieux ont partagé le sort des autres endroits habités de la vallée alizontienne, dont la plupart plus importants qu'eux et n'ont pas dû être plus exempts qu'eux des dévastations, destructions, réquisitions, exactions, vols et brigandages impartialement exercés par amis et ennemis, par protecteurs et intermédiaires, par les maîtres et par les valets, par la soldatesque étrangère et par la force armée nationale. ... Depuis ses origines jusqu'à la fin du 18^e siècle et au-delà, le pays de Luxembourg n'a cessé. après avoir été le lieu de prédilection des chevauchées seigneuriales. d'être, particulièrement le Fond de Mersch, le lieu de passage des armées bourguignonnes, françaises, espagnoles, autrichiennes, hollandaises, suédoises, allemandes: lansquenets allemands, mercenaires wallons, flamands, suisses, croates, polonais et, depuis 1750, restres prussiens, venant à intervalles réguliers et sous prétexte d'une indemnité de guerre que Vienne devait payer à Berlin, ravager le pays de Luxembourg. Façon bien nationale de se faire payer.

C'est peut-être à un de ces passages, celui de Turenne à la tête d'une armée française, que je dois cette trouvaille numismatique. pendant de la boucle de ceinturon des légions de Labiénus: une pièce d'argent de six deniers, aux armes de France, découverte lors de l'élagissement d'une pièce d'eau dans mon parc. Ajouterai-je qu'elle eut le même sort que la boucle en question ... et que tout le reste!

Le va-et-vient entre Arlon, Luxembourg et Mersch, à quoi se livrèrent les corps de Beaulieu pour couvrir Luxembourg menacée par les armées de la République, n'a pas non plus dû avantager la pentapole de Laurentvillers.²⁾ ... Mais, peu après, l'annexion à la France du département des Forêts ne lui a pas été défavorable, non plus qu'aux autres localités du pays. Si les impôts de toute nature et les réquisitions de toute sorte ne donnèrent pas le droit à ceux qu'ils frap-

²⁾ Un combat assez important mit, le 30 brumaire an III, un corps des assiégeants aux prises avec un corps des assiégés entre Blaschette et Lorentzweiler.

paient de grandement se réjouir de l'abolition de la dime, les habitants de condition demeurée servile y gagnèrent de devenir les maîtres d'eux-mêmes et des terres qu'ils cultivaient et de pouvoir participer à l'exercice de l'autorité municipale. Je ne sais, à ce sujet, comment il se fit que Bofferdange se vit un moment, et sans doute sur le papier seulement, promu à la dignité de chef-lieu de canton et de siège d'une justice de paix? Pour, il est vrai, devenir peu après simple section de la commune de Hunsdorf, puis de celle de Steinsel et enfin, plus



Maison de retraite de Bofferdange

définitivement, de celle de Lorentzweiler. ... Blaschette aussi connu des avatars semblables...³⁾

C'est à cette époque que la commune de Lorentzweiler se constitua à peu près comme elle l'est à l'époque présente. Un peu resserrée dans ses limites primitives, elle a pris du champ. De nos jours, elle s'épanouit avec ses bois: 588 hectares, qui prolongent le Grengewald — ses terres arables: 840 hectares — ses prairies: 200 hectares —

³⁾ Du temps de département des Forêts, Hunsdorf comptait: le moulin, Bofferdange, Helmdange, la cense de Klingelscheuer et deux maisons au Schwanental.

Lorentzweiler: Blaschette, la cense d'Ochselscheuer, la cense du Raashoff et « la petite maison ».

Actuellement, la commune de Lorentzweiler se compose du chef-lieu et de Blaschette, Bofferdange, Weisbach, Dauschkaul, Helmdange, Asselscheuer, Klingelscheuer, Hunsdorf, Schwanental, Raashof, maison isolée de Blaschette et La Kleck.

ses vergers, ses jardins, ses propriétés bâties: 48 hectares — ses chemins et chaussées: 50 hectares — ses vaines pâtures, broussailles: 14 hectares — domaine du chemin de fer: 5 hectares — sur 1745 hectares au total ... et compte, avec les 93 habitants de Blchette, les 564 de Bofferdange-Helmdange, les 209 de Hunsdorf et les 558 de Lorentzweiler, un total de 1424 âmes. Sans doute, les cinq villages qui la constituent actuellement, n'en comptaient-ils guère qu'un tiers en moins, soit un millier vers 1797, date de la première conscription effectuée sous le régime français, jusqu'à 1814, date de la dernière — d'alors —, conscriptions qui avaient du reste été précédées par d'autres, non moins importantes, sous le prétendument si doux gouvernement de Marie-Thérèse. Le fait est, que ces humbles villages ont fourni à la France, à sa gloire, à sa fortune et à ses infortunes, un certain nombre de soldats, dont il m'a semblé intéressant de rechercher les noms dans l'ouvrage de Charles Schaack: « Au service de la France ». Or, pendant ces dix-sept années, Lorentzweiler vit partir 8 hommes. Helmdange 9, Bofferdange 6, Blchette 1 et Hunsdorf 5, soit 29 en tout. En moyenne moins de deux par an! De ces 29 hommes, 19 rentrèrent dans leurs foyers, 3 moururent dans des hôpitaux (dont 2 à Metz, 1 à Dresde), 1 tomba au champ d'honneur et 6 disparurent. les uns en Espagne, les autres lors de la retraite de Russie. Si l'on veut bien se donner la peine de comparer ces chiffres avec ceux que nous ont imposés les quatre années de l'esclavage boche, on pourra se rendre compte que la légende de « l'impôt de sang napoléonien » a la vie dure. ... (De 1942 à 1944, l'ennemi, agissant en Luxembourg comme en Alsace et Lorraine, a obligé au service militaire 60 jeunes gens de la commune de Lorentzweiler, dont 20 ne sont pas revenus.)

Voici les noms et prénoms des « serviteurs de Napoléon », comme s'exprime la voix populaire:

Rentrés dans leurs foyers:

Lorentzweiler.

Henri Bintner (campagnes de Prusse, Pologne, Autriche, Russie);
 Michel Consbruck (Autriche, Espagne);
 Jean-Guillaume Kauffmann (Italie, Espagne);
 Jacques Lies (Autriche, Espagne, Allemagne).

Bofferdange.

Bernard Diederich (Austerlitz, Russie, interné à Tomsk);
 Nicolas Heiderscheid (Autriche, Espagne, Hollande);
 Jean-Nicolas van der Noot (Leipzig, Vauchamp, Craonne);
 Jean Wagener (Espagne);
 Bernard Wagner (campagnes de 1801-1810).

Helmdange.

Jean Chandeler (Russie, Silésie, Saxe);
 Théodore Didier (Prusse, Pologne, Austerlitz, Pultusk);

Nicolas Faber (Russie, Saxe, France);
Martin Kinzelé (Bérésina);
Michel Schræder (Autriche, Espagne);
Théodore Terrens (Autriche, Espagne).

Hunsdorf.

Jean Dohr (Espagne, France);
Michel Frisch (Espagne, France);
Nicolas Kemchen (Prusse, France);
Jacques Zimmer (campagnes de 1809-1812).

Les morts:

Gudenkauf de Helmdange à l'hôpital de Metz;
Nicolas Schiltz de Lorentzweiler à l'hôpital de Metz;
Antoine Merkes de Lorentzweiler à l'hôpital de Dresde;
Jean Klein de Lorentzweiler, mort au champ d'honneur.

Les disparus:

François Bintner de Helmdange;
Pierre Fixemer de Hunsdorf;
Jean Hemmer de Bofferdange;
Martin Lies de Lorentzweiler;
Jean May de Helmdange;
Pierre Roob de Blachette.

Cependant, nous voici arrivés à l'époque contemporaine, autrement dit: au siècle dix-neuvième. Ici, j'avouerai plus d'incompétence encore, car je n'ai à ma disposition aucun document, où puiser un renseignement, aucun travail antérieur, dont je puisse m'inspirer. J'en suis même réduit aux pures hypothèses au sujet de ce qui, normalement, me tient le plus à cœur: qu'était et où se trouvait le « château de Bofferdange », dont le baron Emmanuel d'Huart, dans sa « Notice historique et généalogique », le docteur Auguste Ncyen, dans les « Publications » de 1854, l'architecte Charles Arend, dans sa « Porträt-gallerie », le généalogiste Paul Adam-Even, dans son « Ouvrage sur la famille luxembourgeoise des van der Noot », Monsieur Jules Mersch, dans sa « Biographie luxembourgeoise », chapitre « Des Pescatore ». et d'autres historiens encore, en Belgique et ailleurs, font état et sont unanimes à déclarer qu'il existait encore peu après 1800?

Evidemment, il ne peut être question de la maison que j'occupe, bien qu'elle soit ainsi intitulée, puisqu'elle remonte à 1830 à peu près. Ni de la Maison de Retraite, porteuse autrefois du même nom, et qui date de 1870. Mais il résulte de comparaisons et de recoupements, qu'il a réellement existé, entre 1760 et 1813, à Bofferdange, un immeuble assez important ainsi qualifié. Nous apprenons, en effet, grâce aux recherches de M. Paul Adam-Even, que Barbe, fille de Jean Reuter-Simon, mayeur-foncier de Bofferdange et échevin de Heisdorf,

allié au Soller-du Prel d'Erpeldange et ayant dans ses armes « un chevalier au naturel », épousa, en 1754, Jean-Baptiste Lambert van der Noot, maître-drapier à Luxembourg, et lui apporta, par héritage, le « château de Bofferdange ». Un des fils nés de ce mariage, Laurent van der Noot, qui avait épousé une de Verniolle, famille venue du Languedoc, et qui était établie au Krakelshaff, laissa le domaine à ses 11 enfants, qui s'y installèrent et restèrent dans l'indivision, jusqu'au 11 mars 1813, date à laquelle le notaire Huberty, de Luxembourg, procéda au partage entre ces héritiers de Laurent et leur oncle, autre fils de Lambert, et qui habitait Luxembourg. Celui-ci reçut les



Madame Angélique Pescatore-Naveau
Portrait appartenant à M^{me} Marcel Noppeney

immeubles bâtis qui se trouvaient à Luxembourg et ses neveux et nièces reçurent les propriétés de Bofferdange, où ils avaient, comme nous venons de le voir, habité dès l'origine. Peu après, se trouvant en présence de difficultés financières, ils mirent leurs biens en adjudication et se retirèrent, ou, du moins, les survivants d'eux se retirèrent à Heisdorf, où ils possédaient également une sorte de château, appelé « maison noble », qui, paraît-il, existe encore.

Je n'ai pu découvrir à quelle époque, exactement, Angélique Pescatore, née Naveau, dont le mari, Joseph-Antoine, était mort en 1807, fit l'acquisition des terres de Bofferdange et du château van der Noot. Je dois dire également que j'ignore ce que ce château est devenu, tel du moins qu'il était « et se comportait » selon la formule notarielle.

J'en suis par conséquence réduit aux hypothèses. Je crois toutefois pouvoir conclure de la date de construction des maisons actuelles, du style, des matériaux et de la situation de mes « communs » et de la maison Reuter (Esch), ma voisine, que le château en question était un vague mélange de tous ces bâtiments. Le fait est, que l'annexe, dont je parle et qui prolonge en saillie la maison d'habitation de la ferme Reuter, enclavée dans mon parc, est presque aussi importante que la maison principale. Absolument indépendante de celle-ci et de construction bien plus ancienne, elle présente une longue et assez imposante façade et un pignon impressionnant, est construite entièrement en pierres, sinon toutes de taille, du moins taillées, et possédait, avant que les Allemands qui occupèrent ma propriété durant la dernière guerre et la dévastèrent, les fissent disparaître, pour les remplacer par de l'ersatz en béton, des encadrements de portes et de fenêtres ouvragés, des appuis et des linteaux sculptés, des colonnes d'ornementation plates et de jolis balcons en ferronnerie, le tout de style Louis XVI. Je pense qu'elle formait, du temps des van der Noot-Reuter, un ensemble avec la ferme voisine, hypothèse qui expliquerait la présence simultanée, entre 1797 et 1812, dans un même immeuble, intitulé château, de la famille van der Noot-Reuter avec 11 enfants et de la famille d'Huart, en puissance de trois garçons et de deux filles, ainsi qu'il résulte de la confrontation des sources citées ci-dessus.

Quoi qu'il en soit, Madame Pescatore-Naveau ne fit construire que, vers 1830, la maison qu'actuellement j'occupe. Elle s'était adressée à l'architecte Eydt, collaborateur de l'architecte liégeois Rémond pour la construction de l'Hôtel de Ville de Luxembourg. Aussi Eydt s'inspira-t-il de ces plans pour édifier, en module réduit, ce que le Chevalier Lévêque de la Basse-Moûturie devait appeler, en 1840, dans son « Itinéraire à travers le Luxembourg germanique », « la jolie maison de campagne de Madame Pescatore-Naveau »⁴⁾ et qui a con-

⁴⁾ Le Chevalier Lévêque de la Basse-Moûturie écrit au sujet du Fond de Mersch (1840): « Le trajet de Luxembourg à Mersch est une véritable promenade. La chaussée, sillonnant une vallée agréable où souvent la vue s'égaré dans un lointain vaporeux, traversant les villages, les hameaux, les bouquets d'ombrage, cotoyant des coteaux, des roches, des châteaux, des bosquets, de magnifiques prairies que vivifient les sinueuses pégrinations d'une rivière fécondante, cette route ne peut être comparée qu'au chemin d'un délicieux jardin créé dans de vastes proportions au milieu d'un site élyséen. Jamais, en effet, la nature ne se montra plus belle, plus coquette, plus variée dans son aspect: elle semble avoir voulu le disputer ici d'élégance et de charmes avec les plus beaux paysages de l'Helvétie.

« En quittant Heisdorf, pour continuer de suivre la route de Mersch, les villages se rapprochent l'un de l'autre, de telle sorte qu'en moins d'un mille, on en traverse trois: Bofferdange, Helmdange et Lorentzweiler. On remarque, au premier, la jolie maison de campagne de Madame veuve Pescatore. Le dernier se trouve vis-à-vis Hunsdorf, village au-dessus de la rivière, à la hauteur et dans la position de Steinsel. Après Lorentzweiler, que, dans le

servé la désignation de château, malgré la construction, vers 1870, sur les plans de l'architecte parisien Oscar Bélanger, d'un immeuble bien plus considérable et plus imposant, mais de moindre style, devenu la Maison de Retraite des Assurances Sociales, antérieurement propriété de Madame Joseph Pescatore-Dutreux, bru de Madame Pescatore-Naveau.

Ici il convient de citer l'étude très poussée de M. Jules Mersch citée plus haut :

« Etant donné que, en vertu du partage effectué en 1855-1856. « la partie méridionale du domaine de Bofferdange, avec la "maison « de campagne", appartenait à Théodore Pescatore et la partie nord « à Joseph, son frère, c'est au nord du chemin qui sépare les deux « propriétés que Madame Joseph Pescatore fit construire, et cela par « les soins d'Oscar Belanger, la maison qui passa successivement à « son légataire universel, Auguste Dutreux, puis, en subissant des « agrandissements successifs, aux Sœurs de la Visitation de Sainte- « Marie de Dijon. Depuis le 8 juillet 1920, elle appartient à l'Eta- « blissement d'Assurances Vieillesse et Invalidité qui y admet ses « assurés contre renonciation à leur pension. »

IX^e siècle, on appelait Wilre, on passe à Lintgen, que l'on nommait dans le même temps Lendiche. . . »

Depuis le Chevalier de la Basse-Moùturie, d'autres personnalités littéraires se sont arrêtées à Bofferdange, entre autres l'illustre géographe Elysée Reclus, qui y fut reçu par Théodore Pescatore, en 1859-1860; le grand écrivain anglais Hilaire Belloc, venant voir M. Th. Pescatore-de Villegas, vers 1925; la grande romancière et poétesse Lucie Delarue-Mardrus, qui descendit à deux reprises chez Madame Pescatore-de Villegas, vers 1930; les journalistes Géo London et Stéphane Lausanne, qui passèrent par chez moi à la veille de la guerre; Gaston Picard, critique journaliste et romancier, et Madame Souriou-Picard, femme de lettres; le prince Xavier de Bourbon, qui voulut bien y venir rafraîchir nos communs et encore proches souvenirs de Dachau; Maurice Bedel, président de la Société des Gens de Lettres, et Madame; Maurice Genevoix, de l'Académie Française, et Madame; Jacques de Lacretelle, de l'Académie Française; et surtout mon excellent ami, Maurice Constantin-Weyer, qui écrivit à Bofferdange, « sous le merveilleux automne luxembourgeois », son remarquable roman « L'Equipe sans nom », et Madame Constantin-Weyer, petite-fille d'une aïeule luxembourgeoise, et qui manie également la plume avec une enviable aisance.

Le poète André Fontainas, le poète et homme politique belge Louis Piéard, les peintres Seymetz, Leroy et de Lassence, l'écrivain-aviateur-commandant Baradez, le colonel du 151^e d'infanterie, depuis général, Kuhnunsch, l'écrivain-historien Aulneau, le professeur Mosinger.

Relevons encore parmi les hôtes momentanés, mais illustres du « château de Bofferdange » : le prince Henri des Pays-Bas, qui y venait chasser chez Théodore Pescatore; le prince Félix de Luxembourg qui me fit l'honneur d'y accompagner son frère, le prince Xavier.

Mais ne relevons pas les noms des trois généraux allemands successifs qui, entre le 10 et le 15 mai 1941, nous déshonorèrent de leur présence. . .



Dans le parc du château de Bofferdange, appartenant à M. Marcel Noppeney

Et plus loin :

« A la mort de Théodore Pescatore, ce fut son petit cousin et « fillcul, Théodore Pescatore, l'un des fils de Dominique-Antoine « Pescatore-Feltz, qui reçut le domaine de Bofferdange. Mais comme « le légataire n'avait que six ans, ce fut son père qui en eut l'usufruit. « Des mains des héritiers Pescatore-de Villegas, la propriété passa, « en 1934, entre celles de M. Marcel Noppeney. »

Dans un « Rundgang im Herzen des Landes », M. E. Schrœder, consacrant quelques lignes aux localités formant la commune de Lorentzweiler, attribue la raison de l'attraction qu'exercent les châteaux de Bofferdange aux « großartige Parkanlagen und Wasserspiele ». ⁵⁾ On voit que l'opuscule publié à l'occasion du centenaire cantonal de Mersch, où se trouvent ces mots, date de 1939! Le miroir d'eau que j'avais créé de toutes pièces — moins une grande vasque Louis XVI qui se trouvait sur les lieux — selon les plans de l'architecte-paysagiste Henri Luja, a été détruit par les Allemands. Le tout, vasque monolithe, bassins, dalles de départ, escaliers à double révolution, rampes de pierre, piliers d'angle, degrés, tout a été cassé à coups de masse et réduit en cailloux informes. Une soute à charbons avec terrasse, bien entendu en béton, est venue remplacer ce très bel ensemble. Ajouterai-je, en en demandant pardon à mes lecteurs, que le château lui-même et ses annexes et dépendances avaient été transformés en une maison d'un genre spécial, sorte de haras humain, intitulé « Lebensborn », et que tout ce qui les garnissait en fait de meubles, de tableaux, de livres et d'objets d'art a été dispersé. ⁶⁾

Restait à découvrir, en vertu de quelle possession transitoire, les frères d'Huart, et peut-être leurs trois ou quatre frères et sœurs, naitrent, entre 1797 et 1812, au « château de Bofferdange », comme il est régulièrement dit à leur sujet. Ce fut peine perdue. J'admettrai donc, jusqu'à plus ample informé, que Henri-Joseph-Eloy d'Huart de Jamoigne, seigneur de Rodange, lieutenant de cavalerie au service des Pays-Bas, et sa femme, née de Patoul, furent obligés, par la Révolution, de quitter leur château de La Sauvage et de se réfugier chez les van der Noot de Bofferdange, où se réfugia également, à la même époque, un van der Noot, religieux Carme, qui, sur le point d'être arrêté (à Bofferdange) dans la nuit du 14 brumaire, an VII, parvint à s'enfuir. . .

Je n'ai pas eu cette même veine, bien qu'au même lieu, quelque 140 années plus tard. . .

⁵⁾ Les jardins ont été dessinés par Ed. André à qui nous devons les parcs de Luxembourg, et celui du « château » revu par M. Henry Luja.

⁶⁾ Inutile de dire que les dédommagements accordés jusqu'à présent par le gouvernement luxembourgeois ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer, et que les Allemands, détenteurs de ce qui m'appartient, ne bougent pas!

Edouard-Dominique-Marie-Joseph, chevalier baron d'Huart de Jamoigne, « né au château de Bofferdange le 15 août 1800 », fonctionnaire du *Waterstat* à Luxembourg, prit en 1830 le parti de la Belgique. devint membre du Congrès national, puis de la Chambre des Représentants. De 1834 à 1839, il fut ministre des Finances du Royaume de Belgique et fut nommé ensuite ministre d'Etat, gouverneur de la province de Namur et sénateur. Il avait épousé, en 1835, Annette de Montpellier d'Annevoie et mourut en son château d'Onthaine, le 5 novembre 1884.

Henri-Joseph, chevalier baron d'Huart, frère du précédent, né « au château de Bofferdange » vers 1802, épousa en 1832 Fanny de Nothomb dite de Longlaville ou de Longwy-Bas, qui mourut en 1855. Je crois, sans vouloir l'affirmer, que ce Bofferdangeois fut le créateur de la célèbre fabrique de céramique de Longwy.

Il n'est pas impossible qu'*Auguste-Henri-Baron d'Huart*, l'aîné des fils de Henri-Joseph-Eloi, né avant 1800, soit né également au château de Bofferdange. En tout cas, il y passa une partie de son enfance. Il fut membre de la députation permanente du Conseil provincial du Luxembourg belge. Il avait épousé, en 1819, une baronne d'Anethan de la Trapperie.

Après les illustrations belges, nées dans la commune de Lorentzweiler, passons aux personnalités luxembourgeoises qui jouèrent dans notre pays un rôle politique ou économique, voire littéraire plus ou moins important:

Guillaume Soisson, né à Lorentzweiler, le 18 novembre 1866. ingénieur, professeur à l'Athénée de Luxembourg, puis directeur général (ministre) des Travaux Publics en 1915 et de 1923 à 1925. Décédé le 27 août 1938.

Emile Reuter, né à Bofferdange le 2 août 1874, avocat, député du Nord, ministre d'Etat, président du Conseil de 1918 à 1925; depuis, président de la Chambre des Députés.

Jacques Kintzelé, né à Helmdange le 6 octobre 1874, propriétaire au Scherfenhaff (Larochette), a écrit en langue allemande le roman « Auf der Wasserscheide » et en langue luxembourgeoise la légende folklorique « Di siwe Joffren am laangen Muer ».

Citons aussi, pour avoir, pendant quelque temps, habité la commune de Lorentzweiler:

Léon Kauffman, ministre d'Etat, président du Conseil en 1918, puis président du Conseil d'Etat. Décédé en 1952.

La commune de Lorentzweiler doit une grande partie de son lustre à la famille *Pescatore*, dont le nom est inséparable de celui de la section de Bofferdange. La branche *Pescatore-Naveau*, dont il a

été question plus haut, en avait fait sa résidence d'été. A la mort, en 1854, d'*Angélique Pescatore-Naveau*, qui avait été un peu « la bonne fée de l'endroit », ses deux fils restèrent fidèles à la localité, où s'était écoulée une partie de leur jeunesse.

L'aîné, *Joseph-Antoine Pescatore-Dutreux*, né à Luxembourg le 17 août 1800, épousa en 1828 Eugénie Dutreux. Avocat, bourgmestre d'Eich, membre des Etats Provinciaux, d'opinion orangiste en 1830, copropriétaire de la faïencerie de Septfontaines, agronome réputé, membre de l'Assemblée des Etats en 1847-1848, magistrat, président de la Cour supérieure de Justice. Il vécut une partie de sa jeunesse à Bofferdange. Il est mort le 21 juin 1860.



Ecole de Helmdange-Bofferdange

Le puîné, *Théodore Pescatore*, né à Luxembourg le 6 février 1802. vécut et mourut à Bofferdange. Belgophile de 1830, membre de la Commission de La Haye, député du canton de Mersch, membre de la Constituante de 1848, vice-président, puis président de la Chambre des Députés, il décéda le 23 août 1878 dans « son château de Bofferdange ». Sa tombe se trouve au cimetière de Lorentzweiler.

« Membre du Conseil communal de la ville de Luxembourg de 1858 à 1863, il constitua, dit Jules Mersch, en 1864, un capital de 10.000 fr. (200.000 fr. de nos jours), dont les intérêts étaient destinés à être répartis chaque année, le jour de la St.-Nicolas, entre deux ouvriers chefs de famille. »

Par disposition testamentaire, il laissa en outre « à sa ville natale une somme de 200.000 fr. (4 millions de nos jours) et à la commune de Lorentzweiler une somme de 20.000 fr. (400.000 fr. de nos jours) et institua une bourse d'un montant de 30.000 fr. » (600.000 fr. de nos jours). — (Plus, en 1855, sa part contributive avec son frère Joseph dans le rétablissement de la bourse Noblet.)

En outre, nous trouvons, dans les archives communales de Lorentzweiler, ceci, qui est intéressant à plus d'un titre et, notamment, quant à l'emploi de la langue française dans les administrations communales :

« Commune de Lorentzweiler. — Séance du 13 août 1861. — Présents: MM. Reuter, Wehr, Meisch, Trausch, Friedgen, Schweich, Wagner et Erpelding.

Le Conseil communal :

où monsieur le Bourgmestre, qui expose à notre collègue que M. Théodore Pescatore, membre des États, a chargé l'architecte Arendt de la rédaction d'un plan et d'un devis estimatif pour la construction d'une maison d'école à Bofferdange.

M. le Bourgmestre dépose ce plan et le devis estimatif montant à la somme de 22 323 francs 94 centimes ainsi que le traité à payer à M. Arendt, dans notre sein, et annonce à notre corps que M. Pescatore a bien voulu lui assurer qu'il est disposé à venir en aide à la commune, si elle exécute ce projet, pour une somme de 6000 francs (120.000 fr. de nos jours) et que Madame la veuve Pescatore Joseph s'est déclarée disposée à y contribuer également pour pareille somme,

décide ... » etc.

D'après la tradition orale — je ne puis toutefois garantir l'authenticité des faits —, l'emplacement de la maison d'école de Helmdange-Bofferdange aurait été cédé gratuitement par Théodore Pescatore à la commune, ainsi que l'emplacement de l'église de Bofferdange, à la construction de laquelle il aurait également contribué par des dons en espèces, ainsi que sa belle-sœur, Madame Joseph Pescatore-Dutreux (voir ci-après), qui aurait versé une somme de 40.000 à 50.000 francs (près d'un million de nos jours). Le fait est qu'un banc-d'œuvres y est réservé à la famille.

Madame Joseph Pescatore, née Dutreux, épouse de Joseph-Antoine, rappelé ci-dessus, et belle-sœur de Théodore Pescatore, fit construire, comme nous l'avons vu, l'actuelle maison de retraite, où elle résida, l'été, jusqu'à sa mort. Elle a de même fait à la commune de Lorentzweiler une donation de 6000 fr. (120.000 fr. actuels) en 1862 (voir plus haut) et une autre de 15.000 fr. (300.000 fr. actuels) en 1886. Ajoutons que la ville de Luxembourg doit à sa générosité l'immeuble occupé actuellement par le Conservatoire, plus une collection de curiosités diverses et une somme de 200.000 fr. (4 millions de nos jours), destinée « à être affectée à l'intérêt de la musique ».

Théodore Pescatore, ne laissant pas d'héritiers directs, fit, comme nous l'avons vu, donation testamentaire de son domaine de Bofferdange à son arrière-petit-cousin et filleul Théodore, fils de Dominique-Antoine.

Dominique-Antoine Pescatore-Feltz, né à Luxembourg le 30 mai 1842, membre de l'Assemblée des Etats, puis de la Chambre des Dé-



Antoine PESCATORE-FELTZ

putés, dont il sera le vice-président pendant toute une session, joua un rôle considérable aux temps difficiles de la vie industrielle et financière de notre pays. Après avoir vendu, en 1887, son château de Mertert, il s'établit avec tous les siens dans la propriété de son fils Théodore, où il mourut le 9 juin 1916. Suivant en cela l'exemple de sa mère, Madame Pierre Pescatore, née Beving, de qui l'esprit de bienfaisance était légendaire, il contribua avec elle à la construction de l'église Sainte-Cunégonde de Clausen, et fit don à l'église cathédrale de Luxembourg du gros bourdon de Notre-Dame « que le peuple, dit Jules Mersch, ne tarda pas à baptiser de son nom », en patois local « den Toun ».

Quant à *Madame Antoine Pescatore, née (en 1843) Feltz, de Sierck*, son épouse, « femme au cœur généreux », comme écrit Jules Mersch, et artiste-peintre de grand talent, qui ne quitta Bofferdange pour Luxembourg que peu d'années avant la guerre, elle était considérée avec raison à Lorentzweiler comme un ange secourable, payant

de ses deniers et de sa personne, et sachant panser les blessures physiques et les blessures morales avec une même délicatesse. Elle est morte à Luxembourg en 1933, âgée de plus de 90 ans.

Antoine Pescatore-Dutreux, fils de Dominique-Antoine Pescatore-Feltz, né en 1868, passa une partie de sa jeunesse à Bofferdange dans la propriété de son frère Théodore. Ingénieur aux établissements de son beau-frère Tudor (l'inventeur des accumulateurs qui portent ce nom et introducteur de l'éclairage électrique dans le Luxembourg), d'abord



Théodore PESCATORE-DE VILLEGAS

à Manchester, puis à Londres, il épousa en 1897 Mademoiselle Emma Dutreux, fille de Tony Dutreux, son parent. En 1920, Antoine Pescatore-Dutreux entra au ministère Reuter en qualité de directeur général (ministre) de l'Industrie, du Commerce et du Travail et s'occupa particulièrement de donner satisfaction au monde ouvrier. Chargé d'affaires du Grand-Duché de Luxembourg à Londres et chambellan de S. A. R. la Grande-Duchesse Charlotte, « cet homme distingué, tant par sa culture et l'étendue de ses connaissances que par la forme exquise de ses manières, aurait encore pu rendre de grands services à son pays, si la mort n'était venu le surprendre le 16 décembre 1927 à l'âge de 59 ans » (Jules Mersch).

Théodore Pescatore-de Villegas, né le 14 juin 1871 à Luxembourg, ingénieur en Angleterre, puis à Liège, fut l'introducteur dans le Grand-Duché de la fabrication et de l'industrie des bennes bascu-

lantes, dont il perfectionna le manèment, grâce à un esprit d'invention remarquable, et dont il avait monté une fabrique à Bofferdange. Bourgmestre de Lorentzweiler et président-fondateur de l'Aéro-Club luxembourgeois, il mourut à Bofferdange le 10 octobre 1931. Il avait épousé Mademoiselle Béatrice de Villegas, « issue, dit l'auteur où je puise la plupart de mes renseignements, d'une vieille et illustre famille espagnole », venue s'installer en Belgique du temps de Charles-Quint. Après avoir vendu sa propriété de Bofferdange en décembre 1934, Madame Pescatore-de Villegas vint habiter Luxembourg, où elle décéda le 20 mars 1936.

*

Si Blachette, perché sur les hauteurs et où s'amorce une route en corniche, à la fois l'une des plus pittoresques et des moins fréquentées du pays, si Hunsdorf, blotti dans la vallée au plus proche de l'Alzette, si Lorentzweiler lui-même, en sa majeure partie groupé, à flanc de coteau, autour de son église, sont des localités à l'écart des grandes voies de communication et à l'abri des désagréments d'un trafic routier trop intense, il n'en est pas de même de Bofferdange, de Helmdange et de Lorentzweiler-gare, longue trainée de maisons, se succédant en ligne droite sur plus d'un kilomètre et sans solution de continuité. Seuls les initiés — et encore — savent, où commence l'une de ces trois localités, où finit l'autre. Il y passe, par jour, entre mille et trois mille voitures, dans les deux sens, et le dimanche particulièrement. L'attrance des Ardennes jouant son rôle, la théorie des véhicules à moteur est presque aussi continue que la suite des maisons. ... N'insistons pas sur les innombrables accidents qui en résultent, la ligne droite incitant à une vitesse ridicule les automobilistes, tant nationaux qu'étrangers, qui ne se soucient aucunement des prescriptions et indications routières. Autrefois, aux premiers temps de l'automobilisme, quand du 45 à l'heure faisait les riverains crier « à l'assassin! », le ruisseau, qui alimente mes étangs, la « Kalschbâch », qui passe entre Helmdange et Lorentzweiler, et la « Colmeschbâch », entre Lorentzweiler et Lintgen, coulaient à ciel ouvert et traversaient tout bonnement la route dans un lit pavé, disposé en biais. Cette circonstance, propice au bris des lames maîtresses, obligeait l'automobiliste à une marche prudente et à une vitesse réduite, dont semble perdu le souvenir. ...

Hélas! Bien des choses encore, depuis, ont changé. Si Lorentzweiler a toujours ses bois, accidentés, tout en pente, et semés de rochers et de roches, dont la « Fauteféls » et la « Gormangsley » sont les plus pittoresques et les plus connues, il n'en est pas moins vrai que ces bois sont moins touffus et moins profonds, et les parois rocheuses moins dissimulées qu'autrefois. Car la dendroclastie, cette maladie essentiellement luxembourgeoise, ne sévissait pas encore il y a un demi — ni même un quart — de siècle. Nos forêts n'étaient pas

encore les clairières qu'elles sont, depuis, devenues. Dans le «Fond de Mersch», parmi le vert des prairies, les bouquets de peupliers alternaient avec les rangées de saules sur les bords de l'Alzette et le long des «vifs ruisseaux étroits», où abondaient l'écrevisse et la truite.



Paysanne au tricot

„De' al Engels“

(Pastel de Madame Antoine Pescatore-Feltz)

Mais le vandalisme utilitaire et à courte vue triomphe, et comme on abat un à un tous les arbres de la grande route, dans l'intention sans doute de tuer le tourisme sous le fallacieux prétexte de l'encourager par la largeur de la chaussée, on a déjà tué ce qui fut longtemps l'unique industrie de l'endroit: la vannerie! Les «brins d'osier ne se courbent plus, assouplis, sous les doigts du vannier», parce qu'il n'y a plus de saules et, actuellement, que l'industrie des bennes basculantes s'est réfugiée à Hunsdorf, il n'y a plus à l'entrée de l'agglomération

principale que l'importante industrie florale de *Hortulux*, avec ses pépinières, ses serres, ses arbustes et ses fleurs. Pour le surplus, la commune est principalement agricole, mais aussi particulièrement riche, le long de la grand-route, en villas presque urbaines; la proximité de la capitale et les facilités, relatives toutefois, des communications attirent rentiers, employés, fonctionnaires, etc., et l'aisance générale des habitants autorise à une modernisation esthétique de l'habitation....

Un détail pour finir: D'après les observations météorologiques de feu M. Chomé, s'étendant sur une durée de quelque 50 années, Bofferdange est le lieu du Grand-Duché de Luxembourg, où il tombe le moins de pluie. ... Nous ne nous en sommes guère aperçu jusqu'ici, en cette année 1953....



ANNEXE I.

J'emprunte ici aux « Publications » de la Société archéologique (plus tard Institut, section historique) le texte d'anciens documents retrouvés ou conservés, où il est question d'habitants ou de lieux-dits des localités constituant l'actuelle commune de Lorentzweiler. Le tout présentant pour la généralité un intérêt médiocre en soi, mais propre à fixer les traits historiques du lieu.

1281. — Jean, seigneur de Mersch, approuve la vente, à l'église de Bonnevoie, d'un pré situé entre *Hunnesdorf* et *Lorentzweiler*.

1313, Vigile St.-Pierre ad vincula (3 juillet). — Les justiciers et échevins de la Ville de Luxembourg constatent que Jean Truant, en son vivant clerc et écrivain de Lussembourck, a, par son testament, légué au couvent de Munster à Luxembourg ses biens de *Helmedenges* et son moulin de *Valleborne* (près de Bofferdange, ajoute ici Wurth-Paquet).

1337, 16 mars. — Reconnaissance des droits de l'abbaye d'Echternach à *Lorentzweiler* par le forestier et trois échevins en présence du mayeur du seigneur de Meysembourg, avoué de l'abbaye d'Echternach à Lorentzweiler. Énumération et indication des limites des terres de l'abbaye, des cens à payer par les sujets de l'abbaye, des corvées qu'ils doivent faire et des indemnités qui leur sont dues. Lorentzweiler est intitulé tantôt Saint-Lorentz, tantôt Weiler tout court (Bertels manu scriptis).

1376. — Samedi avant le jour de la Toussaint, Jean de Mensdorf, échevin à Luxembourg, déclare que, du consentement de Else, sa femme, et de ses enfants, il fait donation à l'autel fondé par lui au monastère de Notre-Dame à Luxembourg de tous ses biens situés à *Bofferdange*.

1360. — Le lendemain devant la fête de tous les Saints au mois d'octobre, Henri Bouchard et Henri Schuffler, échevins à Luxembourg, font savoir que Catherine, fille aînée de feu le maître verrier, femme de Hennekin Memerkemp, bourgeois de Luxembourg, a reconnu avoir donné au couvent du Saint-Esprit tous ses biens, entre autres ... son héritage dans le fond de Steinsel au village de *Helmdingen* ... une vigne située par-dessus *Lorentzweiler*.

1367. — Hennekin Wagener de Mulendorf et sa femme, veuve Luffartz, devant à Adam Gielet, bourgeois de Luxembourg, une somme de 60 florins; lui engagent un pré à *Hunsdorf*. — A la même date, Aleyt de Brandembourg, dame de Meysembourg, veuve d'Adam de Dalstein, cède au seigneur de Clervaux, son neveu, sa part dans les dîmes de *Blanscheidt* et de *Lorentzweiler*.

1371, 13 février. — Nicolas de Meurstroff, échevin à Luxembourg, déclare que Henri Scholtes de Dommeldingen, sa femme et ses enfants ont fait donation au couvent de Bonnevoie d'un pré entre *Bofferdange* et *Heisdorf*.

1371. — Le Couvent de Bonnevoie loue le moulin de *Hunsdorf* à Coinchen de Eisebruch et à sa femme Gret contre trois maldres de froment et un porc.

1395, veille de la Nativité de St. Jean-Baptiste. — Welter de Bérelange, Margreth, sa femme, Henri et Jean, leurs fils, déclarent avoir vendu à Jean de Sivenborn, prévost à Arlon, la part de leurs biens dans le village et le ban de *Blanscheid* avec dépendances en hommes, femmes, maisons, granges, jardins, prés, champs et bois. Jean de Orley, prévost de Luxembourg, a apposé son sceau.

1416, 17 mai. — Christine de Straiszen, abbesse, et tout le couvent reconnaissent avoir relaissé à Coinchen von Eynsbruch et à Grete, sa femme, leur moulin de *Hunstorf* leur vie durant contre un rendage annuel de trois maltres de seigle plus un porc de la valcur de 3 florins du Rhin.

1432, jeudi après la fête de Saint Pierre-aux-Liens. — Jean Schalop, prévôt et échevin de Luxembourg, fait savoir que Mathis Roderghen de *Lorentzweiler* et Marguerite, sa femme, ont reconnu devoir à Catherine, femme de Wilche, bourgeoise de Luxembourg, à Claire, sa fille, et au couvent du Saint-Esprit à Luxembourg trois chapons de cens annuel sur une prairie au ban de *Hunsdorf* en la Hohnestrath et sur un champ au ban de *Lorentzweiler*.

1446. — Devant contribuer à l'entretien des fortifications de Luxembourg, les habitants des villages voisins, dont *Boufferdingen*, portent le bois à Luxembourg et reçoivent un pain par charretée.

1462, 25 février. — La dame de Meysembourg fait donation à Frédéric de Brandembourg, seigneur de Clervaux, son neveu, de ses biens à ... *Hunstorf, Sent-Lorentzwyler, Blanscheid*...

1465. — Jeannette, veuve de Nicolas de *Buyfferdingen*, a reconnu devoir annuellement au couvent de Munster et à celui du Saint-Esprit une somme de 12 gros.

1479. — Bernard, seigneur de Larochette, vend à quatre prêtres de l'Hospice St.-Jean à Luxembourg une rente annuelle de 2 florins $\frac{1}{2}$ sur ses revenus de *Blatscheid, Lorenzweiler* et *Hunsdorf*.

1487. — Jean Schræder de *Buefferdingen* et Marguerite, sa fille, vendent à sire Johann von Michelbach, commandeur de la maison teutonique Sainte-Elisabeth de Luxembourg un quart de leur héritage de *Buefferdingen*, dit Kaisererbe, composé de biens libres.

1500, 31 juillet. — Record de justice contenant la spécification des cens et rentes dus dans les villages de *Hunsdorf, Lorenzweiler* et *Blascheid* à Georges d'Enscheringen, seigneur de Larochette, ces cens et rentes, originairement dus à la maison de Hombourg. Record dressé par le notaire Meyer. Témoins: Sire Nicolas, curé à *Lorenzweiler*. sire Birlavars, régent à Steinsel, et Schuen de *Boufferdingen*.

1504. — Lors de la fixation, par le seigneur de Larochette, de l'aide à accorder au souverain par les trois États, *Blascheid* l'accorde seul.

1580, 23 février. — Jean Britt (ou Breiten), notaire à Larochette, constate que Theis, mayeur à *Blanscheid*, et Strock, mayeur-foncier dans la cour de *Lorenzweiler*, ont reconnu avoir été invités par l'abbé d'Echternach à fournir une rente en grains à Oswaldt de Larochette. Storck déclare ne pouvoir fournir la rente que sur l'invitation de Georges d'Enscheringen, seigneur de Larochette.

1597. — Paul de Larochette, bailli de Remich et haut-justicier à Grevenmacher, déclare, que près du village de *Hunsdorf* il y a un moulin, dont $\frac{2}{3}$ appartiennent aux enfants mineurs de feu son frère Christophe et un tiers à Fèbve, docteur en droits, conseiller au Conseil provincial à Luxembourg.

1612. — Les manants et habitants de ... *Bofferdingen* et *Helm-dingen* et l'abbaye de Munster sont en procès, à Malines, au sujet de l'établissement d'un moulin-forge et d'une fonderie à Dommeldange.

1615. — Ernest Fock de Hubingen, seigneur de Heisdorf, Anne de Zwievel, sa femme, et Godefroid de Hœgen, seigneur de Walferdange, déclarent avoir relaissé une vouerie à *Hunsdorf*.

1620. — Le susdit seigneur de Heisdorf, par ministère du notaire Jean Aldringer, vend à Rutger Bergerot, avocat à Luxembourg, et à sa femme, Marguerite Wiltheim, une part des dimes de *Lorenzweiler* pour 300 écus à 30 sols. Godefroid de Hantgen susdit, seigneur de

Messancy, engage à Pierre Kaufmann de *Lorentzweiler* et à Elisabeth, sa femme, pour 600 petits florins à 10 sols pièce, deux prés situés au ban de *Boufferdingen*, et en

1635, par J. Kehn, notaire, pour 100 petits florins un pré sis à *Lorentzweiler*, au lieu dit « in Aspelt ».

1639. — Le général Beck achète aux Fock de Hubingen; ruinés par les malheurs du temps, pour une somme de 15.000 écus à 30 sols pièce la seigneurie de Heisdorf.

Moins de 50 années après, c'est au tour de Beck ou son fils, à se trouver en difficulté. Il reconnaît devoir au sire Jean-Léonard Bourcier, conseiller du roi Louis XIV et son procureur à Luxembourg, contre hypothèque de ses biens, dont Heisdorf, etc., la somme de 9000 livres-tournois aux intérêts annuels de 450 livres. Somme que Marchand, seigneur de Dommeldange, remboursera pour les héritières Beck, le 20 octobre 1713, cependant que, déjà en juin 1689, Eugène-Albert, baron de Beck, seigneur de Beaufort, Heringen, Wiedimps, Heisdorf et Tassigny, relaisse Heisdorf et tout ce qui en découle à Philippe Betz et sa femme, Anne-Catherine Daves, contre 350 écus annuels à 8 escalins pièce. Ces locataires Betz-Daves se rendront acquéreurs de ces propriétés, en 1700, sur les demoiselles Beck, mineures, et rembourseront un prêt contracté en 1689 par le baron et la baronne de Beck auprès des demoiselles Elisabeth et Emilie Niedercorn, payant la dot de la nièce de celles-ci, Marie-Charlotte, qui entre au couvent de l'hôpital Saint-Jean de Luxembourg.

En 1645 déjà, Pierre-Ernest, seigneur de Larochette, de Hefingen et de Mersch, bailli de Remich, déclare avoir emprunté 600 écus de Luxembourg, à 30 sols pièce, de Arnould Heuwerdt, mayeur de l'abbaye de Saint-Maximin à *Hunsdorf*, pour quoi il engage ses rentes en froment, etc. au même lieu. Le même sire de Larochette empruntera 3 ans après une somme de 200 écus à la Croix, à 48 sols pièce, pour quoi il lui engagera sa part du Veltzer Brühl à *Lorentzweiler*.

1686. — 12 chefs de famille de *Hunsdorf*, 9 de *Lorentzweiler*, 7 de *Boufferdingen*, 7 de *Helmdingen*, sujets de la seigneurie de Heisdorf, alors à Beck, sont nommés de comparaitre à l'érection d'un nouveau signe patibulaire. Même obligation en 1737.

1750. — Les centeniers et communs habitants de *Lorentzweiler*, *Heldem* et *Bofferdange* demandent qu'ayant dépendu autrefois de la prévôté de Luxembourg, mais depuis 105 ans engagés à un seigneur de Heisdorf, pour 4500 florins, ils soient de nouveau réunis à la prévôté de Luxembourg et offrent de rembourser la somme.

1752. — Spécification des terres, etc. de la maison Mohr de Waldt à *Hunsdorf*, *Lorentzweiler*, *Blachette*, etc.

*

J'arrête ici cette série d'extraits concernant les localités de la commune de Lorentzweiler. On se rendra compte, à leur lecture, mieux que par toutes explications, des complications de la vie féodale et post-féodale, de la condition des serfs, centeniers, etc. et de leur lente, mais irrésistible ascension.

Mais il est bien entendu, que je prends toutes mes précautions en déclarant que je n'ai pas le moins du monde prétendu faire œuvre historique.

*



« Fautefiels ».

Liste des victimes
de la guerre et de l'occupation de 1940 - 1945



Le Monument aux Morts de Lorentzweiler

*Liste des habitants de la commune de Lorentzweiler
tombés victimes de la guerre 1940—1945*

René Bintner	Marcel Kirtz	Jean-Baptiste Soisson (K. Z.)
Roger Faber	Jules Kæmptgen	Emile Wagner
François Friedgen	Robert Schlessler	Jean Weber
Albert Frisch	Jean-Pierre Schmitz	Yvonne Weimerskirch
Marcel Hinger	René Schweich	
Théodore Kieffer	Emile Seil	

Présumés disparus:

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| 1) Dostert Louis, Lorentzweiler | 3) Seil Arthur, Hunsdorf |
| 2) Kieffer Nicolas, Lorentzweiler | 4) Thomé Emile, Helmdange |